

C O M P T E R E N D U

Etaient présents :

Messieurs SAULOUP Louis, BONSERGENT J.François, CADOT Roland, BOISRAME Marcel, PERRAULT Eugène, BOURGEOIS Michel, ROUSSEAU J.Paul, GODICHEAU J.Pierre, FOURMAULT Bertrand, LANDRON Pascal, PERRAULT J.Marie, LARDEUX Georges, DAVID Francis, JAMET Gilles, GABORIAUD Bernard, HAMON Daniel, BERNET Guy, BRIN André, Mesdames BUREAU Brigitte et CHARRAUD Isabelle.

Etaient excusés :

- M. LOISEAU Daniel, qui avait donné pouvoir à M. PERRAULT Eugène
- Mme GILET-LORAND Sylvie, qui avait donné pouvoir à M. FOURMAULT Bertrand
- Mme DRU, qui avait donné pouvoir à Mme CHARRAUD Isabelle

Secrétaire de séance : M. ROUSSEAU J.Paul

Assistaient également à la réunion : Mme M.Christine JEMIN (Directrice des Services) – Mme Brigitte HENRY (Comptable).

Ouverture de la séance à 20 H 30.

Approbation, à l'unanimité, du compte rendu de la réunion de Conseil du 7 janvier 2008.

M. Fourmault fait simplement remarquer qu'il y avait quelques fautes d'orthographe et erreurs de syntaxe.

Mme Jemin le reconnaît et s'en excuse et précise qu'il y avait également quelques erreurs concernant la liste des présents et absents, notamment : *étaient inscrits comme présents alors qu'ils étaient absents : M. BOISRAME et Mme GILET-LORAND et inversement, étaient présents sans être mentionnés : M. PERRAULT E. et Mme CHARRAUD.*

Présentation par M. le Maire des pièces jointes dans les dossiers.

Adoption, à l'unanimité, de l'ordre du jour de la séance avec les ajouts suivants :

- bâtiment Enfance Jeunesse – montant des aides qui transitent par la Communauté de Communes : CTU – CDP et Fonds de concours.
- intégration nouvelles voiries – révision statutaire de la Communauté de Communes – modification « attribution compensation taxe professionnelle »
- zone artisanale Grosse Pierre – choix nom de voie

Approbation à l'unanimité.

Agenda du Maire

M. le Maire liste et commente les rencontres auxquelles il a assisté depuis le dernier Conseil.

⇒ COMMISSION FINANCES

➤ Bâtiment ENFANCE JEUNESSE – poursuite du projet et autorisation signature contrat maîtrise d'œuvre

M. le Maire annonce qu'il va faire procéder au vote concernant la poursuite de ce projet. Il rappelle que plusieurs rencontres ont été organisées, en présence des associations concernées et des Conseillers qui le souhaitaient, depuis le Conseil du mois de janvier.

M. Fourmault demande la parole pour s'expliquer sur 2 points :

- ♦ Il réaffirme que son équipe a été tenue à l'écart de ce dossier mais reconnaît avoir eu connaissance du projet à travers les dernières rencontres organisées. Il exprime sa surprise quand il a pris connaissance du planning de réalisation, lors de la précédente rencontre (8 mois de décalage entre les dates annoncées au Conseil de janvier et celles présentées fin janvier). Demande si les subventions ont été confirmées par la Communauté de Communes ;

- ♦ Sur le plan de la déontologie, il lui apparaît regrettable de présenter un tel projet en fin de mandat mais qu'il avait pris conscience de la nécessité de cet équipement lors de ses différentes rencontres avec la population.

A la suite de ces différentes observations, il annonce que son équipe et lui voteront pour ce projet.

M. le Maire remercie de cette position pour l'avenir du Lion d'Angers et des services apportés à la population et répond aux différentes interrogations :

- ♦ tout d'abord :
 - un planning des rencontres effectué a été joint au dossier
 - concernant les délais : lors de la rencontre avec l'architecte celui-ci a pris un peu de marge dans le planning pour faire face à d'éventuels appels d'offres infructueux ce qui porte le délai de fin de réalisation à l'été 2010 – délai maximum.
- ♦ ensuite, il commente le projet de délibération déposé dans les dossiers et précise que l'objectif de la Communauté de Communes a été celui de laisser à la charge de chaque commune le même pourcentage (tableau ci-après) :

Projets Enfance Jeunesse
Répartition
CTU - CDP 2007-2010
Fonds de concours

Maitre d'Ouvrage	Intitulé de l'action	Coût Projet HT (nouveaux chiffres)	Montant du CTU par projet	Montant du CTU supplémentaire	Montant du CDP par projet	Subventions Conseil Général	Subventions diverses	Fonds de concours	Restant à charge
Vern d'Anjou	Maison de l'Enfance	587 500,00	94 042,00	26 172,00	97 600,00	20 000,00	0,00	5 000,00	344 686,00
Le Lion d'Angers	Maison de l'Enfance	1 428 685,00	134 243,00	63 647,00	173 921,00	20 000,00	40 000,00	154 000,00	842 874,00
Sceaux d'Anjou	Maison de l'Enfance (extension 11-16 ans)	495 400,00	85 126,00	22 069,00	79 264,00		0	18 200,00	290 741,00
La Jaille-Yvon	Projet base Loisirs (jeunes)	220 000,00	98 899,00	9 800,00	0,00	66 000,00		2 800,00	42 501,00
CCRLA	Ecole de Musique	870 000,00	70 000,00	42 770,00	0,00	0,00	0,00		757 230,00
CCRLA	SIG	50 000,00	15 000,00	-	0,00	0,00	0,00		35 000,00
CCRLA	Etude d'ingénierie	40 000,00	12 000,00	-	0,00	0,00	0,00		28 000,00
Somme :		3 691 585,00	509 310,00	164 458,00	350 785,00			180 000,00	

Adoption à l'unanimité du Conseil pour les points suivants :

- poursuite du projet bâtiment ENFANCE JEUNESSE
- signature du contrat de maîtrise d'œuvre avec le cabinet DUQUOC, M. Harrault et le cabinet GELINEAU pour un montant HT de 113.500 € HT
- adoption de la délibération proposée par la Communauté de Communes pour les aides : CTU (Contrat Territorial Unique) – CDP (Contrat Départemental de Pays) et Fonds de Concours de la Communauté de Communes.

➤ **Approbation comptes administratifs et comptes de gestion 2007 :**

Les comptes administratifs sont présentés par le 1^{er} Adjoint, M. Bonsergent. Ce dernier indique qu'ils sont conformes aux comptes de gestion du Trésorier Payeur.

→ **budget général**

FONCTIONNEMENT :

Total dépenses : 2 431 292,95 €

Total recettes : 3 018 812,84 €

Soit un excédent de : 587 519,89 €

INVESTISSEMENT :

Total dépenses : 3 160 161,66 €

- dépenses de l'année : 1 918 388,95 €

- reprise déficit 2007 : 1 241 772,71 €

Total recettes : 2 872 812 €

Soit un besoin de financement de : 287 349,66 €

RESTES A REALISER A REPORTER SUR 2008 :

Dépenses : 356 236,68 €

Recettes : 81 466,80 €

→ **budgets annexes**

☛ **budget assainissement :**

FONCTIONNEMENT :

Total dépenses : 183 549,23 €

Total recettes : 228 614,63 €

Soit un excédent de : 45 065,40 €

INVESTISSEMENT :

Total dépenses : 46 694,58 €

Total recettes : 218 195,97 €

Soit un excédent de : 171 501,39 €

☛ **budget Landes 5 :**

FONCTIONNEMENT :

Total dépenses : 6 114,94 €

Total recettes : 670 912,52 €

Soit un excédent de : 664 797,58 €

☛ **budget zone artisanale La Grosse Pierre :**

FONCTIONNEMENT :

Equilibré à : 53 923,26 €

INVESTISSEMENT :

Déficit : 53 923,26 €

Après avoir procédé à la présentation des budgets, M. Bonsergent propose le vote.

M. le Maire quitte la salle ;

Adoption de l'ensemble des comptes administratifs et comptes de gestion 2007, à l'unanimité.

➤ **Vote des budgets primitifs 2008 :**

A/ budget général

❖ **SECTION DE FONCTIONNEMENT** ❖

▪ affectation résultat 2007

Suite à la présentation des comptes 2007, M. le Maire propose au Conseil, l'affectation suivante :

Excédent 2007 : **587 519,89 €** affectés :

→ 570.000 € - section d'investissement

→ 17.519,89 € - section de fonctionnement

Adoption à l'unanimité.

▪ fiscalité – décisions en matière de taux

M. le Maire explique qu'il n'a pas reçu les nouvelles bases 2008.

La proposition faite au Conseil est la suivante :

▪ évolution du produit attendu : + 2 %, en s'appuyant uniquement sur l'évolution de l'assiette

▪ maintien des taux 2007.

Adoption à l'unanimité.

M. Fourmault annonce que son équipe voterait, en cette fin de mandat, l'ensemble des budgets même s'il estime que l'évolution des taux devrait suivre l'inflation.

❖ SECTION D'INVESTISSEMENT ❖

▪ amortissements travaux et provision de garantie

Montant des amortissements subvention HLM : 9 146,94 €

Montant provision garantie : 10 028,37 €

❖ PRESENTATION DE LA SYNTHESE ❖

Présentation par Mme JEMIN

Les projets de budgets avaient été présentés, au préalable, en commissions finances et en conseil privé.

FONCTIONNEMENT

Budget équilibré à : **2 779 757,89 €**

Dont : → l'affectation du résultat 2007, en recettes : 17.519,89 €

→ le virement à la section d'investissement, en dépenses : 812 311,89 €

INVESTISSEMENT

Budget équilibré à : **4 486 930,45 €**

Dont : → l'affectation du résultat 2007, en recettes : 570.000 €

→ le virement provenant de la section de fonct., en recettes : 812 311,89 €

(suite à une erreur dans un document distribué, le document modifié est joint à ce CR)

→ le solde reporté de 2007, en dépenses : 287 349,66 €

Aucun nouvel emprunt n'a été prévu pour 2008. Le montant d'emprunt inscrit, de 1 674 937,76 €, sera réalisé sur 2009 ou 2010 lors des règlements de l'opération bâtiment ENFANCE JEUNESSE.

Adoption à l'unanimité du budget primitif 2008.

A/ budgets annexes

1/ budget assainissement

▪ Affectation du résultat proposé : **45 065,40 €**

→ section de fonctionnement : 40 000,00 €

→ section d'investissement : 5 065,40 €

Adoption à l'unanimité.

▪ Amortissements travaux : 31 184,35 €

FONCTIONNEMENT

Budget équilibré à : **178 992,33 €**

Dont : → l'affectation du résultat 2007, en recettes : 40 000 €

→ le virement à la section d'investissement, en dépenses : 22 219,33 €

INVESTISSEMENT

Budget équilibré à : **340 271,32 €**

Dont : → l'affectation du résultat 2007, en recettes : 5 065,40 €

→ le virement provenant de la section de fonct., en recettes : 22 219,33 €

→ l'excédent de l'année 2007, en recettes : 171 501,59 €

Budget primitif 2008 d'assainissement voté à l'unanimité.

2/ budget Landes 5

FONCTIONNEMENT

Budget équilibré à : **664 797,58 €**

Dont prévision d'un reversement vers le budget général de 350 000 €.

Pas de section d'investissement.

Budget primitif 2008 des Landes 5 voté à l'unanimité.

3/ budget Zone artisanale La Grosse Pierre

FONCTIONNEMENT

Budget équilibré à : **331 610 €**

INVESTISSEMENT

Budget équilibré à : **265 534 €**

Dont : → résultat de l'année 2007, en dépenses de : 53 924 €

Budget primitif 2008, de la Zone Artisanale de la Grosse Pierre, voté à l'unanimité.

➤ Rond point de la Grosse Pierre – choix de la CAO – Entreprise DURAND

M. le Maire demande d'entériner le choix de la commission d'appel d'offres au profit de l'entreprise DURAND pour un montant HT de 232.000 €. M. le Maire est autorisé à signer l'ensemble des pièces du marché.

M. le Maire demande également l'autorisation de signer une convention avec la commune de Grez-Neuville pour la réalisation de ces travaux et le remboursement nécessaire.

Adoption à l'unanimité.

➤ Accueil de loisirs – avenant convention tripartite – coût journée/enfant 2007

Suite à la signature des conventions tripartites, chaque commune d'accueil doit définir un coût journée/enfant. M. le Maire propose le tarif de 7 €. Ce montant sera sollicité, par la commune, aux communes voisines utilisatrices, en fonction du nombre d'enfants accueillis par commune.

M. le Maire est autorisé à signer cet avenant établissant le coût pour l'année 2007 passée.

Adoption à l'unanimité.

➤ Cimetière – travaux exhumation 1^{ère} tranche – FUNEROC

Suite au travail de la commission et à l'étude des différents devis, il est proposé au Conseil de retenir la Sté FUNEROC pour un montant HT de 11.351,17 €.

Adoption à l'unanimité.

➤ Différentes propositions :

N°	VOIRIE		HT	Entreprise
50	VOIRIE	renouvellement jardinières	2169,05	France urba
52	ADM.	drapeaux	548,00	Doublet
65	VOIRIE	dosatron et cuve de traitement	4386,00	Blanchard
66	VOIRIE	matériel de désherbage thermique	429,00	Ripert
68	VOIRIE	bâche pour serre tunnel	280,00	SVL
88	BAT	meublerie cantine	2200,00	CBS
133	BAT	remise en état terrain d'honneur	7350,00	Ardan
154	VOIRIE	supports de sécurité jardinière place mairie	2217,60	Boulay
166	BAT	aérotherme salle des fêtes	1400,00	Chauffeco
168	BAT	travaux logement salle des fêtes (estimation)	4000,00	Frémy
288	VOIRIE	potelet anti stationnement rue bouvet	573,00	Transaxes

Présentation par l'Adjoint au Patrimoine et l'Adjoint à la Voirie.

Adoption à l'unanimité.

⇒ **COMMISSION PERSONNEL**

M. le Maire informe le Conseil que le jury se réunira le samedi 16 février pour recevoir 4 candidats postulants pour le poste de gardien de la salle E. Joulain.

⇒ COMMISSION ACTION SOCIALE – LOGEMENT

➤ Résultat du travail de la commission

Présenté par M. Bonsergent.

Les budgets seront votés dans les prochains jours.

Repas des Anciens fixé le 28/02/2008

Signature d'une convention avec la Banque Alimentaire.

Nombre de demandeurs d'emplois : 108

Propositions adressées à HABITAT 49 pour un logement type 1bis qui se libère.

⇒ COMMISSION VOIRIE

➤ Travaux réseaux assainissement – approbation dossier consultation pour choix du maître d'œuvre

La commune a signé un contrat d'assistance à maître d'ouvrage pour les futurs travaux des réseaux avec la DDE. Une des missions consiste à préparer la consultation pour le choix de la maîtrise d'œuvre.

M. le Maire propose d'approuver le dossier préparé par la DDE et de lancer la consultation.

Ce sera une procédure adaptée. Un courrier sera adressé à une dizaine de cabinets spécialisés.

Clôture des offres le 25 mars 2008.

Adoption à l'unanimité.

➤ Landes II – devis SIEML

Travaux à réaliser dans le cadre de la voirie définitive des Landes V

Montant du devis : 4.113,01 € HT

M. le Maire est autorisé à signer la convention de maîtrise d'ouvrage temporaire.

Adoption à l'unanimité.

➤ La révision statutaire au niveau communautaire concernant l'intégration des nouvelles voiries communales

COMMUNE DU LION D'ANGERS		
DESIGNATION DES VOIES	ENDUITS SUPERFICIELS	
	Longueur x largeur + P.O.	Surface en m²
CR des Hautes Places		680 m ²
Parking avenue des Tilleuls		546 m ²

Délibération proposée par la Communauté de Communes :

- d'approuver l'intégration des voiries communales énoncées ci-dessus ;
- de modifier l'annexe 2 des statuts de la Communauté de communes afin de tenir compte de cette intégration ;
- d'approuver le rapport de la CLETC et les modifications des attributions de compensation qui en découlent, pour la commune du LION D'ANGERS : - 854,28 € à compter de 2008.
- que le reste des statuts de la Communauté de communes demeure inchangé ;
- de demander à Monsieur le Préfet de Maine et Loire de bien vouloir arrêter les nouveaux statuts modifiés si ceux-ci recueillent l'accord favorable de la majorité qualifiée des communes membres de l'EPCI.

Adoption à l'unanimité

⇒ COMMISSION PATRIMOINE

Ces divers dossiers ont été présentés par M. Cadot en début de réunion.

M. Cadot ajoute seulement que le SIEML réalise actuellement une étude, sur demande de la collectivité, sur les économies d'énergie à réaliser dans l'ensemble des bâtiments.

Cette étude est gratuite. Elle s'effectuera courant février.

⇒ COMMISSION URBANISME

Dossiers présentés par M. Boisramé :

➤ ZAC Jules Verne – bilan de la concertation et création de la ZAC

Les projets de délibérations avaient été présentés lors de la dernière rencontre du 6 février dernier en présence de la SODEMEL.

M. le Maire présente le périmètre qui est projeté à l'écran.

M. Godicheau demande une modification. Elle sera prise en considération et ce nouveau périmètre deviendra définitif.

Adoption à l'unanimité pour le bilan de la concertation et la création de cette nouvelle ZAC.

➤ Zone artisanale – compromis de vente lot n°2

M. le Maire demande au Conseil l'autorisation de signer le compromis de vente du lot 2, d'une superficie de 2.313 m², à un acquéreur qui en a fait la demande, au prix de 30 € le m². Les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur.

Adoption à l'unanimité.

➤ Lotissement LE BOCAGE – rétrocession terrains

Dans le cadre des travaux du lotissement, certains terrains doivent être rétrocédés à la commune.

M. le Maire explique le périmètre rétrocédé, dès la 1^{ère} tonte, et demande l'autorisation de signer la convention de rétrocession (le projet est joint dans les dossiers).

Adoption à l'unanimité.

➤ Nom de voie – zone artisanale la Grosse Pierre

M. Bourgeais présente les différentes propositions, liées aux métiers anciens du cheval.

Après réflexion, il est proposé de retenir : rue des Royers (charron qui faisait les roues des charrettes). Les services seront chargés de transmettre ce nom de rues aux services concernés.

Adoption à l'unanimité.

⇒ **COMMISSION VIE ASSOCIATIVE**

➤ Résultat du travail de la commission

M. Perrault signale que la commission s'était consacrée à l'étude des subventions 2008 présentées en début de séance.

⇒ **COMMISSION COMMUNICATION – CULTURE et TOURISME**

M. le Maire demande à M. Bourgeais de présenter le « tirer à part » qui sera distribué dans les boîtes aux lettres fin février concernant le nouveau mode d'élections et l'explication pour l'attribution des sièges.

⇒ **QUESTIONS DIVERSES**

➤ Travaux collège Val d'Oudon – mise à disposition terrain et signature convention de mise à disposition.

M. le Maire demande l'autorisation de signer avec le Conseil Général cette mise à disposition gratuite pour faciliter la réalisation des travaux.

Adoption à l'unanimité.

➤ Etat des subventions 2007 versées

Le document n'ayant pas été déposé dans les dossiers. M. le Maire propose de l'adresser avec le compte rendu de ce conseil.

Adoption à l'unanimité.

Mme JEMIN précise que le compte rendu de la présente séance sera adressé à chacun par courrier, et invite ceux qui auraient des observations, à l'en informer en mairie, afin que les modifications soient apportées, dans la mesure où il n'y aura pas d'autre réunion pour le valider.

Le Conseil accepte cette proposition.

Clôture de la séance à 22H10.

M. le Maire invite ses collègues élus et le public à partager le verre de l'amitié en cette fin de mandat.